



Refus de mutation interne FPH

Par **Neowin**, le **10/07/2023** à **19:27**

Bonjour,

Je suis titulaire de la fonction publique hospitalière et je souhaite muter vers l'enseignement en tant que formateur en école d'infirmières.

Il s'agit d'une mutation interne puisque l'employeur reste le même.

Ma directrice des soins m'oppose un refus catégorique.

Est-ce légal ? Quels sont les recours ?

En vous remerciant.

Par **youris**, le **10/07/2023** à **20:19**

bonjour,

vous devriez vous adresser soit aux syndicats du personnel, soit à l'organisme paritaire qui traite ce genre de situation.

salutations